



Editorial

PAR PIERRE MAUROY

L'enjeu des élections européennes

Les élections européennes approchent à grand pas. Dans les vingt sept Etats membres de l'Union européenne, la campagne se prépare. Je sais que, lors de ces élections, l'abstention est généralement partout forte et l'enjeu souvent plus national qu'euro-péen. Pour autant, les élections du 7 juin prochain revêtent un caractère très particulier. Elles vont en effet se dérouler au cœur d'une crise économique mondiale d'une ampleur sans précédent depuis la grande crise de 1929, aux conséquences sociales très lourdes. Aucun Etat membre n'échappe à la récession et à la montée inexorable du chômage. Le choix est donc clair : soit les citoyens européens décident d'envoyer une majorité de gauche au Parlement européen, dont le traité de Lisbonne, quand il sera enfin ratifié, accroît largement les pouvoirs déjà importants, pour relever les formidables défis du monde d'aujourd'hui et améliorer leur vie. Soit ils reconduisent la majorité de droite actuelle, qui n'a su ni prévoir et enrayer la crise ni réduire les inégalités dans tous les domaines (cf. le dossier pages 5, 6 et 7 sur les conséquences de la crise sur les femmes au sein de l'Union), ni juguler la hausse du coût de la vie, ni conduire les réformes indispensables pour renforcer la justice sociale et promouvoir la croissance.

Ce choix est donc fondamental car, plus que jamais, me semble-t-il, nous avons besoin d'une Europe puissante et solidaire pour créer entre tous les Etats membres une coopération active, si difficile à trouver aujourd'hui (cf. page 4 l'article d'Aline

Grange), pour relancer l'économie sur des bases assainies et plus justes, et retrouver une croissance durable rendue plus performante par un effort d'investissement dans les secteurs clés. Cette action, aucun Etat européen ne peut désormais la conduire seul. Au cours de la campagne, vont resurgir les discours faisant porter sur l'Union européenne tous les maux de notre société et exhortant les Français à se replier sur la sphère nationale ou à exiger une « autre Europe », dont les contours ne sont jamais bien définis ! Je ne dis pas que la construction européenne actuelle est parfaite, loin s'en faut. Mais les Européens, qu'ils le veuillent ou non, sont liés par une communauté de destin qu'ils doivent forger ensemble s'ils veulent peser dans le monde si incertain d'aujourd'hui. Rendre l'Union européenne plus sociale, plus politique, plus démocratique, cela passe d'abord par une forte participation aux élections européennes pour élire au Parlement européen une majorité de députés socialistes porteurs de changement.

Le parti socialiste européen (PSE) a adopté en février dernier un Manifeste intitulé *Citoyens d'abord : un nouveau sens pour l'Europe*, qui témoigne de la vision commune de l'Europe de demain de tous les progressistes de l'Union. Ce qui constitue un gage de force et de succès, à condition que les citoyens européens se saisissent, pour une fois, de l'occasion qui leur est donnée d'orienter la construction européenne dans une nouvelle direction.

SOMMAIRE

- 2** - AMERIQUE CENTRALE - AMERIQUE LATINE : Recul confirmé pour la droite libérale
- 3** - ELECTIONS GENERALES EN ISRAËL : Un résultat inquiétant pour la paix
- ZIMBABWE : Un très fragile "équilibre" politique
- TCHAD : Ibni Oumar Mahamat Saleh : plus d'un an après
- 4** UNION EUROPÉENNE - Crise mondiale : une réponse social-démocrate pour l'Europe
- 5-6-7** DOSSIER : CRISE ÉCONOMIQUE : Quelles conséquences pour les femmes ? Deux questions à Patricia Thane : Le gouvernement de Gordon Brown n'a pas encore de politique spécifique à l'égard des femmes dans la crise
- 8-9** Action de la fondation
- 10-11** - COMITE BALLADUR : Un rendez-vous en partie manqué
- Contribution de Pierre MAUROY et André VALLINI au rapport du Comité Balladur pour la réforme des collectivités locales (*extraits*)
- 12** Histoire et Mémoire

AMÉRIQUE CENTRALE - AMÉRIQUE LATINE

Recul confirmé pour la droite libérale

En Amérique latine et centrale, de bons résultats continuent d'être engrangés par la gauche, ou plutôt par les "gauches" latino-américaines, tant elles sont diverses et tant est large le spectre politique dans lequel elles évoluent. Elles partagent cependant une même volonté d'affranchissement par rapport aux anciennes dépendances – on est bien loin aujourd'hui de l'Amérique latine du consensus de Washington des années 90 – et de volontarisme social.

Le 15 mars dernier, les Salvadoriens ont offert une victoire historique à la gauche. Ils ont en effet porté à la présidence de la République Mauricio Funes, candidat du Front Farabundo



Mauricio Funes

Martí de Libération Nationale (FMLN), issu du mouvement de guérilla des années 80 qui avait combattu la junte militaire et fini par rendre les armes il y a vingt ans. Si la campagne présidentielle a été marquée par

la violence, dans un climat d'intimidation entretenu comme à chaque rendez-vous électoral par l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), parti d'extrême droite fondé en 1982 et qui a remporté toutes les élections présidentielles depuis 1989, les élections se sont déroulées civiquement et pacifiquement. Les électeurs ont, en désavouant l'ARENA (même si le résultat est serré – 51,27 % des voix contre 48,73 % pour la droite), voulu montrer que l'heure était désormais à la réconciliation. L'ancien journaliste Mauricio Funes est en effet un homme jeune, modéré, dont le discours est émaillé d'appels au dialogue. Accusé par la droite de vouloir vendre le Salvador au président du Venezuela Hugo Chávez et au communisme international, Mauricio Funes semble au contraire bien plus proche, dans ses orientations politiques, du président brésilien Lula et déterminé à retrouver des relations pacifiées avec les Etats-Unis, un pays où vivent et travaillent plus de 2,5 millions de Salvadoriens. Au soir de sa victoire, il a notamment assuré de sa volonté d'une politique indépendante, tournée vers l'intégration de l'Amérique centrale et le renforcement des rapports avec les Etats-Unis.

Plus de reconnaissance pour les populations indiennes

De son côté, la "révolution bolivarienne" peut compter depuis le début de l'année 2009

deux victoires en Bolivie et au Venezuela. En Bolivie, le président Evo Morales a obtenu gain de cause avec l'adoption de son projet de réforme constitutionnelle, le 25 janvier dernier, avec 60% des voix. Ce référendum était destiné à mettre fin à une crise de trois ans, depuis l'élection d'Evo Morales, entre les communautés indiennes des hauts plateaux de l'Est du pays, longtemps marginalisées, et les régions de l'Ouest, les plus riches du pays parce que grosses productrices de pétrole, de gaz et de soja. Le projet de constitution présenté par Evo Morales se voulait soucieuse des intérêts des populations autochtones ; il met en effet en place un "Etat unitaire pluri-national", avec des compétences tant politiques que territoriales, administratives et judiciaires reconnues pour les populations indiennes. Du point de vue économique, l'Etat bolivien devient "l'acteur central" d'un modèle dans lequel toutes les formes d'organisation économique ont l'obligation de contribuer à la réduction des inégalités et l'éradication de la pauvreté, la plus élevée du sous-continent sud-américain. La nouvelle charte fondamentale permet également à Evo Morales de solliciter un second mandat lors d'élections présidentielle et législatives déjà fixées au 6 décembre 2009.

Ce référendum en Bolivie en précédait un autre au Venezuela, où, le 15 février dernier, Hugo Chávez obtient une victoire (à près de 55% des suffrages exprimés) sur l'amendement constitutionnel qu'il avait présenté et qui lui permettra désormais d'exercer plus de deux mandats présidentiels consécutifs. Il s'est d'ailleurs déjà déclaré pré-candidat à sa propre succession en décembre 2012. Confirmant ainsi sa large popularité au sein du pays, il se met à l'abri des aléas socio-politiques que la crise mondiale peut provoquer au Venezuela avec la réduction de la manne pétrolière mais s'éloigne dans le même temps des standards d'une démocratie moderne.



Toujours sur le front de la gauche radicale, en Equateur un processus de révision constitutionnelle a également été mené et il est désormais achevé. Sur la base de cette nouvelle donne, le président socialiste Rafael Correa va se représenter aux élections présidentielle et législatives du 26 avril prochain. Les sondages laissent planer peu de doutes sur sa victoire. Le président Correa s'appuie sur des mesures populaires, comme celle prise en décembre 2008 de suspendre le paiement de près de 40% de la dette extérieure équatorienne, ce qui permet de ne pas réduire les programmes sociaux avant les élections.

Entrevue Lula-Obama

Le début de l'année 2009 a également été marqué par l'entrevue entre le président brésilien Lula et le nouveau président Obama, le 14 mars dernier à Washington. Qualifiée d'événement capital dans les relations entre le Brésil et les Etats-Unis, cette rencontre a permis aux deux présidents d'aborder les réponses à la crise économique, la politique étrangère des Etats-Unis en Amérique Latine et le partenariat énergétique avec le Brésil. Elle marque également la volonté brésilienne que les Etats-Unis nouent des relations plus sereines avec des Etats comme la Bolivie, Cuba ou le Venezuela. Le Brésil, qui a l'ambition de se placer en tant que leader régional, se doit d'avoir une politique étrangère qui aille dans cette direction et qui promeuve une relation de "confiance et non pas d'ingérence" entre Washington et l'Amérique Latine. Le multilatéralisme dont se réclame Barack Obama le rapproche de Lula et chacun a intérêt à ce que le Brésil apparaisse comme le représentant régional de l'Amérique Latine. Cette entrevue conforte la position du président brésilien dans le cadre de la redistribution des cartes liée à la mondialisation.

Aline Grange et Guy Labertit

ELECTIONS GENERALES EN ISRAËL Un résultat inquiétant pour la paix

Le 10 février 2009, à la suite de la démission du Premier ministre Ehud Olmert, les Israéliens se sont rendus aux urnes pour élire leur nouveau Parlement, la Knesset. Le résultat est inquiétant. Le Parti travailliste est lourdement battu.

En effet, les Israéliens ont voté massivement à droite pour le Likhoud mais aussi pour une frange, aujourd'hui importante, d'extrémistes nationalistes autant laïques que religieux. La gauche se retrouve ainsi avec une représentation réduite à sa plus simple expression depuis la création de l'Etat d'Israël. Elle n'obtient que treize sièges sur les cent vingt que compte la

Knesset, perdant huit sièges (le parti travailliste (Avoda) en a perdu six, le Meretz deux). Le parti du centre Kadima a réussi à se maintenir mais sa majorité est insuffisante pour former un gouvernement. Les partis arabes israéliens ont renforcé leur représentation. Le parti Israël Beiténu ("Israël notre maison") est le grand vainqueur de cette élection. Il dispose de quinze sièges.

La fin des partis historiques sionistes

Ce parti de droite extrême, fondé par un Israélien d'origine russe, ne souhaite aucune solution au conflit israélo-palestinien s'il n'est imposé par la force. Il détient la clé de la future coalition qui semble exiger la

cessation ou la non-reprise des pourparlers autour de la "Feuille de route".

Le parti travailliste a perdu son identité en voulant devenir le "frère jumeau" du parti centriste Kadima. De nombreux électeurs du parti travailliste et du Meretz ont voté pour Kadima dans le seul but d'efficacité, pour barrer la route à Benjamin Netanyahu. D'autre part, ce scrutin a démontré la fin des partis historiques sionistes Avoda, le Meretz (issu du Mapam), le Mafdal (religieux sioniste) et même du parti de droite le Herout.

Il semblerait que pour la première fois, les Israéliens se soient détachés des partis dotés d'une armature idéologique. Pour bon nombre d'observateurs éclairés, le futur cabinet israélien, résultante d'une coalition entre la droite, la droite extrême et le parti religieux orthodoxe, ne devrait pas aller à son terme.

Jean-Michel Rosenfeld

ZIMBABWE

Un très fragile "équilibre" politique



Cinq mois après l'accord du 15 septembre dernier entre le président Robert Mugabe et l'opposition menée par le MDC (Movement for a democratic change) de Morgan Tsvangirai sur le principe de la constitution d'un gouvernement d'union nationale, c'est dans un climat politique très tendu et une situation économique et sociale pour le moins dramatique que s'est enfin formé le gouvernement le 11 février 2009, dirigé par Morgan Tsvangirai, nommé Premier ministre.

En effet, l'arrestation d'un membre important du MDC le jour même de la constitution du gouvernement illustre bien cette tension politique. Roy Bennett, trésorier du MDC, ancien fermier et propriétaire blanc exproprié par le gouvernement de Robert Mugabe il y a six ans et très proche de Morgan Tsvangirai, avait été choisi par sa formation pour occuper le poste de vice-ministre de l'Agriculture. Après plusieurs changements de chefs d'accusation, Roy Bennett a été remis en liberté sous caution sur décision de la Cour suprême le 12 mars dernier.

Sortir le Zimbabwe de l'abîme ?

Enfin, même si l'hypothèse d'une tentative d'assassinat semble pour le moment écartée, l'accident de voiture de Morgan Tsvangirai, qui a provoqué le décès de son épouse le 6 mars, ne fait qu'ajouter à la confusion et à la tension générales et souligne combien le climat politique qui règne à Harare demeure très éloigné de toute stabilité politique pourtant indispensable au rétablissement économique et social du pays. Avec une inflation se chiffrant en centaines de millions pour cent, un taux de chômage estimé à 80-90%, des services de l'eau, de l'éducation et de santé effondrés et une crise alimentaire et sanitaire très inquiétante, le volontarisme politique de Morgan Tsvangirai et l'aide financière promise par la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) suffiront-ils pour autant à sortir de l'abîme le Zimbabwe ? En outre, le très âgé et autoritaire Robert Mugabe partage-t-il la même volonté politique ou ne va-t-il pas chercher à instrumentaliser son Premier ministre et principal opposant en vue de se maintenir coûte que coûte au pouvoir ?

Alexandre Minet

TCHAD

Ibni Oumar Mahamat Saleh : plus d'un an après

Il y a déjà plus d'un an (3 février 2008) qu'Ibni Oumar Mahamat Saleh, le premier secrétaire du PLD (Parti pour les libertés et le développement), principale force d'opposition démocratique au régime du président Idriss Déby Itno, était enlevé à son domicile par des éléments de la garde présidentielle. Depuis, rien d'officiel et de précis sur son sort, même si son assassinat ne fait aujourd'hui guère de doute. Seules les conclusions de la commission d'enquête sur les événements de février 2008 (attaques rebelles et occupation de N'Djamena) ont évoqué le probable "décès" d'Ibni. Si la justice a été saisie par la suite par les autorités tchadiennes, on ne peut que douter de la partialité et donc de l'objectivité de l'action judiciaire et de ses résultats. On ne peut donc que déplorer et condamner cet état de fait et demander expressément que les responsabilités soient établies et poursuivies. De même, de par leur très grande implication, faut-il maintenir auprès des autorités françaises l'exigence d'agir afin de faire enfin émerger la vérité et obtenir la restitution du corps de notre ami Ibni.



CRISE MONDIALE

Une réponse social-démocrate pour l'Europe

Plan de relance insuffisant, mauvaise coordination des efforts nationaux, ordre des priorités disputé avec les Etats-Unis : l'Union européenne semble être à la peine pour opposer une réaction commune forte à la crise financière et économique mondiale. Les sociaux-démocrates européens expliquent pourtant, dans ce contexte, que la seule réponse doit être européenne.

A l'heure où la crise financière mondiale commence à toucher de plein fouet l'économie réelle, les Européens tentent d'élaborer une réponse coordonnée. Pourtant, les institutions de l'Union et les gouvernements qui la composent peinent à parler d'une seule voix. La Commission européenne a eu une réaction tardive et a fini par proposer un plan de relance européen qui est en fait l'addition des plans décidés par les Etats membres, avec très peu de moyens propres (15 milliards sur les 200 milliards du plan annoncé). Et sur le montage financier de ces moyens pris sur le budget de l'Union elle-même, les gouvernements tardent à se mettre d'accord : le Conseil Affaires générales du 16 mars dernier a en effet discuté de cette question délicate, à partir d'un projet de compromis élaboré par la présidence tchèque de l'Union, mais sans succès.

L'Europe peut mieux faire

C'est au Conseil européen des 19 et 20 mars 2009 désormais de parvenir à un accord. C'est aussi à lui d'élaborer la position de l'Union en vue du sommet du G20 qui se tiendra à Londres le 2 avril prochain et qui traitera de la refonte de la finance mondiale.

Dans ce contexte, les sociaux-démocrates européens montent au créneau pour faire entendre leur différence et leurs propositions en matière de relance, ne voulant pas se contenter de la réponse proposée jusqu'alors. « L'Europe a besoin de faire davantage », a rappelé le Danois Poul Nyrup

Rasmussen, président du Parti socialiste européen (PSE), lors de la session de mars du Parlement européen, et elle doit faire un « effort de relance renouvelé et cohérent » pour combattre la récession et protéger l'emploi au sein de l'Union européenne. Les socialistes demandent un stimulus fiscal supplémentaire de 1% du PIB en 2009 et de 1,5% en 2010. Si ce coup de pouce à la relance n'est pas impulsé, l'Europe pourrait compter 25 millions de chômeurs d'ici à la fin de l'année.

Les socialistes vigilants

Le Parlement européen a d'ailleurs réagi dans ce sens, puisqu'il a adopté à une large majorité (526 voix pour, 105 contre et 22 abstentions) le rapport de l'eurodéputée socialiste portugaise Elisa Ferreira qui rappelle que les plans nationaux de sauvetage de l'économie peuvent affecter la compétitivité mondiale de l'Europe s'ils ne sont pas bien coordonnés au niveau européen. Le Parlement appelle ainsi à l'adoption de mesures d'urgence appropriées afin de soutenir l'activité sur le marché du travail et l'inclusion sociale et recommande que soit garanti l'accès au crédit des particuliers et des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, le rapport du socialiste Jan Andersson lui aussi largement adopté demande à la Commission de faire de la question de l'emploi une priorité en présentant des propositions au Conseil européen des 19 et 20 mars prochains pour une initiative européenne et coordonnée pour

l'emploi. Le Parlement européen oppose ainsi une réaction politique forte au plan de relance de la Commission.

De plus, la crise actuelle devra être gérée sans perdre de vue la réorganisation des marchés financiers, a souligné Martin Schulz, chef de file des eurodéputés socialistes, le 10 mars dernier, rappelant aux gouvernements de l'Union leur engagement à réformer le système financier mondial. Il a également indiqué que les mesures européennes concernant la régulation et la surveillance des marchés financiers qui ne seraient pas approuvées lors de cette législature seraient renvoyées à l'examen de l'Assemblée issue des prochaines élections européennes à la demande des eurodéputés socialistes.

Pour les sociaux-démocrates européens, la crise appelle plus généralement une intégration européenne plus forte. Celle-ci passe par un budget renforcé – et l'année 2009 sera consacrée à la renégociation des plafonds budgétaires fixés par les perspectives financières établies il y a deux ans pour la période 2007-2013. Mais elle passe également par la mise en œuvre au plus tôt du traité de Lisbonne qui permettra un meilleur fonctionnement des institutions.

Aline Grange

Le PSE en campagne

Le Parti socialiste européen a lancé la campagne pour les prochaines élections européennes qui se tiendront du 4 au 7 juin 2009 dans les vingt-sept pays de l'Union (dimanche 7 juin en France) pour choisir les 736 eurodéputés qui représenteront plus de 500 millions d'Européens. Le PSE a ouvert pour l'occasion un site Internet destiné à mieux faire connaître les candidats des différents pays, ainsi que le « Manifeste » qu'il a élaboré en collaboration avec les militants, les fondations et la société civile des pays de l'Union (<http://elections2009.pes.org>).

FEMMES D'EUROPE *entre elles...*

La septième session de « Femmes d'Europe entre elles... » co-organisée, comme chaque année, par la FJJ et la Coordination française pour le Lobby européen des femmes (CLEF) s'est tenue à Paris le 28 mars 2009. Réunissant des expertes, des universitaires et des responsables politiques françaises et européennes (cf. programme ci-contre), elle a analysé les conséquences de la crise économique sur les femmes, et notamment les Européennes, sur leur emploi. Une vigilance accrue doit s'exercer pour s'opposer aux retours en arrière.

Quelles conséquences pour les femmes ?

Les temps de crise économique et sociale ne sont généralement pas favorables aux femmes, notamment sur le plan du chômage, de l'emploi comme des éléments constitutifs de l'égalité professionnelle, mais plus généralement sur la marche vers l'égalité entre les sexes, dont la mise en œuvre se heurte déjà à de fortes résistances « en temps normal ». On sait que souvent ces moments difficiles sont autant de prétextes à « renvoyer les femmes à la maison », on l'a vu à plusieurs reprises dans l'histoire passée et récente. Ce sont aussi des moments où le repli sur les valeurs traditionnelles joue à plein. Qu'en sera-t-il aujourd'hui ?

Les Européennes également touchées

La très grave crise mondiale que nous traversons actuellement ne manquera pas, elle

aussi, d'avoir de lourdes conséquences pour les femmes. Dans son rapport annuel des tendances mondiales de l'emploi des femmes (GET), publié en mars 2009 dans le cadre de la Journée de la femme, le Bureau international du Travail (BIT) prévoit que cette crise pourrait être plus néfaste pour les femmes que pour les hommes en terme de chômage dans la plupart des régions du monde, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le rapport prévoit une hausse du nombre de femmes au chômage pouvant atteindre 22 millions, soit un taux de chômage se situant entre 6,5% et 7,4% contre 6,1% et 7% pour les hommes.

Le BIT estime que la situation des femmes devrait être moins mauvaise en Asie de l'est et dans les économies développées, notamment au sein de l'Union européenne, sans toutefois

PROGRAMME

9h30 : Accueil par **Ghislaine Toutain**, directrice des relations extérieures de la FJJ

Présidence : **Zita Gurmai**, députée européenne (Hongrie), secrétaire nationale aux droits de femmes du PS français

10h-11h15 : **situation des femmes face à la crise en Allemagne, Grande-Bretagne, France, Pologne, Espagne et Suède**

Avec : **Carmen Dominguez Alcon**, sociologue, Université de Barcelone, Espagne, **Eva Fager**, membre du bureau du Lobby européen des femmes, Suède, **Anne-Marie Grozelier**, secrétaire générale du Lasaire, France, **Eva Högl**, députée SPD, Allemagne, **Magdaléna Sroda**, universitaire, ancienne ministre des droits de la femme, Pologne, **Patricia Thane**, professeur à l'université de Londres, Grande-Bretagne

Présidence : **Anne-Marie Grozelier**

11h30-13h : **quel plan de relance et quelles opportunités pour les femmes ?**

Avec : **Jeanne Fagnani**, directrice de recherche (CNRS), Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Françoise Fillon**, déléguée générale de *Retravailler*, **Agnès Hubert**, conseillère à la cellule Prospective de la Commission européenne, **Laurence Laigo**, secrétaire nationale de la CFTD, **Brigitte Young**, professeur à l'université de Munster (Allemagne)

14h45-16h15 : **quelle action des femmes et de leurs associations à la veille des élections européennes ?**

Présidence : **Monique Halpern**

Avec : **Martine Lévy**, vice-présidente du Lobby européen des femmes, **Michèle André**, sénatrice, présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat

16h30 : Conclusion par **Olga Trostiansky**, présidente de la CLEF

qu'elles soient épargnées car tous les Etats membres de l'Union* sont fortement touchés, et comme le souligne Patricia Thane dans l'entretien ci-contre, nul n'en connaît l'ampleur et la durée. Certes, l'étude du BIT, confirmée par celle, en France de la DARES, relève une plus forte augmentation en 2008 du taux de chômage des hommes (+1,1% contre 0,8% pour les femmes). Comme l'analysent Françoise Milewski et Hélène Pérvier dans une e-contribution des chercheurs de l'OFCE aux débats économiques et sociaux du 13 mars 2009, cette situation s'explique par le fait que les femmes et les hommes ne se situent pas dans les mêmes secteurs d'activité. Les destructions d'emploi se sont concentrées essentiellement pour le moment dans les secteurs industriels où les femmes sont moins présentes, alors que le secteur des services, dont elles constituent les gros bataillons, semble jusqu'à présent plus épargné par la crise. Ce qui ne semble pas être la situation partout, notamment en Grande-Bretagne (cf. *Deux questions à Patricia Thane*). Autre facteur explicatif : les femmes n'occupent pas les mêmes formes d'emploi que les hommes : elles sont davantage concernées par les formes atypiques (temps partiel, contrats courts et précaires, CDD, etc.). Mais qu'advient-il quand ces contrats arriveront à expiration ?

Rester vigilant

Il est sûrement trop tôt pour tirer un premier bilan des conséquences exactes de la crise économique mondiale sur l'emploi des femmes en Europe et plus généralement sur leur place dans la société. Mais on peut cependant estimer qu'elles n'en sortiront pas indemnes. Même si, pour l'instant, leur situation dans l'emploi s'est moins dégradée que celui des hommes – et il n'est pas sûr que cela dure – les femmes demeurent toujours les premières victimes du chômage, connaissent de fortes discriminations dans l'emploi (notamment en matière de salaire et de progression de carrière) et constituent la majorité des « travailleurs pauvres » et des « retraités pauvres ». Il faut donc être vigilant pour que les avancées réalisées en direction des femmes ne fassent pas l'objet de remises en cause ou de retours en arrière et notamment que pèsent plus encore sur elles les contraintes familiales et domestiques. En outre, il est certain que les progrès qui auraient pu être envisagés, notamment en matière d'égalité professionnelle et de conciliation entre vie professionnelle et vie

familiale, risquent fort d'être remis à une date ultérieure ! Ainsi, en France, il semble que l'égalité salariale promise par le gouvernement pour 2009, voire 2010, soit oubliée, de même que le projet de loi prévoyant de sanctions financières pour les entreprises qui ne se seraient pas engagées dans une démarche égalitaire avant fin 2009.

A quelques semaines des élections européennes de juin 2009, le moment est bien choisi pour que, dans chaque Etat membre de l'Union, les femmes et leurs associations fassent entendre leur voix. C'était l'un des objectifs de cette septième rencontre de *Femmes d'Europe entre elles...* : échanger sur les actions à conduire auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et des futurs parlementaires européens pour limiter les effets négatifs de la crise sur les femmes et faire qu'elles soient les actrices du changement.

Car une question a aussi été posée : peuvent-elles bénéficier de quelques avancées de la sortie de crise ? En effet, si les temps de crise leur sont plutôt défavorables, la fin d'une crise annonce souvent l'émergence d'une nouvelle donne forte d'opportunités... Pour les femmes aussi, qui sont le cœur de la démocratie ?

Ghislaine Toutain

*Selon Eurostat, dans la zone euro, le taux de chômage a augmenté en janvier 2009 pour atteindre 8,2%, son plus haut niveau depuis 2006.



DEUX QUESTIONS

Le gouvernement n'a pas eu de succès à l'égard

Patricia Thane est universitaire. Elle analyse ici les premiers éléments qui caractérisent la situation des femmes dans la crise en Grande-Bretagne.

La crise fait-elle déjà sentir ses effets sur les femmes dans votre pays ?

En Grande-Bretagne, comme dans les autres pays, il est difficile de mesurer l'ensemble des conséquences de la crise économique sur les femmes parce que cette crise est encore récente et qu'il faut du temps pour que les statistiques les reflètent. On ne sait pas non plus combien de temps va durer cette crise, la forme qu'elle va prendre et quelle en sera la profondeur. Mais, contrairement à ce qui s'est passé lors des crises économiques précédentes, on débat déjà des conséquences différentes qu'elle peut avoir sur les hommes et sur les femmes.

Demandes d'emploi de catégorie 1 (unité : milliers)

Données CVS	Janvier 2008	Décembre 2008	Janvier 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
Ensemble	1 910,5	2 114,3	2 204,5	4,3	15,4
Hommes de moins de 25 ans	165,6	208,2	222,1	6,7	34,1
Femmes de moins de 25 ans	172,6	187,8	194,1	3,4	12,5
Hommes de 25 à 49 ans	654,3	746,1	785,8	5,3	20,1
Femmes de 25 à 49 ans	632,2	661,8	680,0	2,8	7,6
Hommes de 50 ans ou plus	153,8	169,8	178,1	4,9	15,8
Femmes de 50 ans ou plus	132,0	140,6	144,4	2,7	9,4
Moins de 25 ans	338,2	396,0	416,2	5,1	23,1
25 à 49 ans	1 286,5	1 407,9	1 465,8	4,1	13,9
50 ans ou plus	285,8	310,4	322,5	3,9	12,8
Hommes	973,7	1 124,1	1 186,0	5,5	21,8
Femmes	936,8	990,2	1 018,5	2,9	8,7

Sources : Pôle emploi, Dares. Les variations sont exprimées en pourcentage. Calculs des cvs : Dares.

rnement de Gordon Brown ncore de politique spécifique des femmes dans la crise

Les statistiques nationales de novembre 2008, les plus récentes dont nous disposions au début de la crise, ont montré que les femmes perdaient leur emploi deux fois plus vite que les hommes, la plupart dans les services financiers, bien que les femmes n'occupent pas les emplois les plus élevés dans ces secteurs. Par ailleurs, l'emploi à temps partiel s'est accru chez les femmes, ce qui ne s'est pas produit pour les hommes. Ces emplois, généralement faiblement rémunérés, sont plus facilement acceptés par les femmes, principalement par celles qui sont au chômage et celles dont le mari est au chômage. Elles prennent alors n'importe quel emploi – domestiques ou vendeuses – pour subvenir aux besoins de leur familles.

Le gouvernement de Gordon Brown envisage-t-il des mesures spécifiques ?

Le gouvernement n'envoie pas de signe clair laissant entendre qu'il va promouvoir une politique spécifique à l'égard des problèmes des femmes. De son côté, Harriet Harman, vice-Première ministre et ministre des droits de la femme a déclaré : « nous ne laisserons pas les femmes être les agneaux sacrifiés de la crise » mais elle n'a encore proposé aucune politique claire.

La principale organisation féministe du Royaume Uni, la *Fawcett Society*, fondée en 1866, a publié en mars 2009 une première réponse à la crise dans un rapport intitulé *Les femmes vont-elles porter le fardeau de la récession ?* Elles mettent en avant plusieurs points. Premièrement, les femmes travaillant plus actuellement que lors des récessions précédentes (59% en 1970, 74% aujourd'hui), elles sont plus exposées au chômage. Deuxièmement, les familles monoparentales sont plus nombreuses et dépendent uniquement des seuls revenus de la femme chef de famille. Troisièmement, la population vieillit. La plupart des gens âgés sont des femmes et beaucoup d'entre elles sont pauvres, d'au-

tant que les retraites sont faibles au Royaume-Uni. Quatrièmement, les femmes sont majoritaires dans le secteur public (enseignement, santé notamment). Or, des coupes sérieuses sont envisagées dans ce secteur, ce qui va provoquer du chômage. Cinquièmement, les femmes enceintes

seront plus discriminées en raison de la crise, bien que la loi l'interdise. Sixièmement, de nombreuses femmes occupent des emplois à temps partiel, qui seront les premiers à être supprimés. Septièmement, parce que les femmes travaillent à temps partiel, qu'elle occupent des emplois précaires ou qu'elles prennent du temps pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents, elles reçoivent de faibles indemnités quand elles sont au chômage. Enfin, la violence envers les femmes tend à croître en temps de crise. *La Fawcett Society* appelle le gouvernement à prendre conscience de ces conséquences de la crise sur les femmes et à agir pour les prévenir.

Propos recueillis par Hélène Vézier

EN BREF

Les femmes dans le monde

France : En diminuant de 42 % dans la Loi de Finances 2009 le montant affecté au conseil conjugal et familial, l'Etat menaçait la poursuite des actions d'information, d'éducation et de prévention dans les domaines de la sexualité et de la vie de couple et affective du Mouvement français pour le planning familial (MFPF), une association qui depuis plus de 50 ans, a pour objectif d'être un lieu de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses. Le planning familial a lancé une pétition qui a réuni plus de 106.000 signatures pour défendre le droit à l'information, à l'éducation et à la sexualité. Cette action a « payé ». Dans un communiqué du 13 mars dernier, l'Etat s'est engagé à rétablir la ligne du conseil conjugal et familial, pour 2009, 2010 et 2011 pour tous les établissements d'information, de conseil conjugal et familial (EICCF), dans un protocole signé entre le MFPF et le ministre du Travail, des relations sociales et de la Famille et la ministre de la Santé.

Iran : Alors que le régime des mollahs ne reconnaît pas la Journée internationale de la Femme et interdit depuis trente ans aux militantes des droits des femmes d'organiser des rassemblements pour célébrer ce jour, il faut rappeler que si la répression à l'encontre des mouvements organisés par la société civile en général s'est accentuée ces dernières années, les militantes des droits des femmes font l'objet de représailles toujours plus sévères. Face à une législation qui dénie aux femmes les droits les plus élémentaires, lapidation, torture, flagellation, condamnation à mort et exécution sont le lot d'un nombre toujours plus important d'Iraniennes soit pour leur comportement sexuel, soit pour le simple fait d'avoir exercé pacifiquement leurs droits.

Pakistan : Des menaces de mort ont été émises en janvier par un chef religieux local lié au mouvement des talibans pakistanais dans la région de Swat à l'encontre de filles et de fillettes qui braveront son « interdiction » de se rendre à l'école. Il a également menacé de faire exploser les établissements scolaires qui continueraient à dispenser leur enseignement aux fillettes et aux jeunes filles. Une lettre ouverte, signée par de très nombreuses personnalités et associations de femmes françaises, a été adressée à l'ambassadrice du Pakistan en France dénonçant ces menaces insupportables et lui demandant quelles mesures « de coercition sont mises en place par votre pays à l'encontre de ces lâches criminels et sur les dispositifs de protection des familles et des enfants en danger ». La FJJ s'associe à cette démarche.

Russie : C'est sans doute pour célébrer la journée de la femme que la Cour Suprême russe vient d'interdire définitivement le métier de conducteur de métro aux femmes, sous prétexte qu'il est jugé « trop dangereux ». Anna Klevets, étudiante de 22 ans à Saint-Petersbourg, avait fait appel devant la plus haute instance russe pour discrimination à la suite de son interdiction de postuler à ce métier. C'est sous la présidence de Vladimir Poutine que ce métier a été proscrit aux femmes et réservé aux hommes.

Dans le monde

BRÉSIL

Discrimination, intégration

En partenariat avec la fondation Perseu Abramo et le Parti des travailleurs brésiliens, la FJJ a organisé les 19 et 20 mars derniers à São Paulo (Brésil) un séminaire intitulé « Discrimination, intégration : Brésil-France, expériences croisées », qui s'est attaché à débattre de deux réalités sociales et historiques différentes mais confrontées au même problème, celui d'apporter une réponse au défi de la discrimination raciale et sociale inacceptable en démocratie. La FJJ a permis ainsi un fructueux dialogue entre plusieurs personnalités brésiliennes - notamment Edson Santos, ministre-chef du secrétariat spécial de promotion de l'égalité raciale, ainsi que des acteurs renommés de la lutte contre le racisme au Brésil – et françaises – George Pau-Langevin, députée de Paris et vice-présidente du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Jacques Kourliandsky, chercheur à l'IRIS et délégué national « Amérique latine » au PS, et Loubna Méliane, co-fondatrice de l'association « Ni putes ni soumises », ancienne vice-présidente de SOS Racisme et déléguée nationale « Lutte contre les discriminations » au PS.

SERBIE

Formation de jeunes

La fondation Jean-Jaurès a été à l'origine d'un soutien à l'action de mouvements de jeunes appartenant à plusieurs partis et leur a permis, depuis de nombreuses années, de se structurer dans un réseau efficace, malgré les difficultés liées aux rivalités de leurs partis respectifs. Ce soutien s'est essentiellement tourné vers la formation d'un groupe de responsables devenus des cadres de cette « fédération » et l'animation de la « semaine annuelle de la social-démocratie ». Celle-ci représente désormais un événement de référence parmi les jeunes soucieux de s'intéresser à l'animation citoyenne, syndicale et politique de leur pays. Par ailleurs, avec le soutien d'autres fondations étrangères, ils étendent plus largement leur volonté de formation en direction de jeunes désireux de participer à la vie de leur parti respectif et de devenir à leur tour des formateurs. C'est dans ce sens qu'ils ont organisé, à Belgrade les 16 et 17 janvier 2009, un stage de formation que la FJJ a décidé de soutenir avec d'autres partenaires, destiné à 25 participants qui appartenaient à trois partis concurrents au centre-gauche.

BULGARIE

Hommage à François Mitterrand

En partenariat avec la FJJ et l'Institut François Mitterrand, l'Institut culturel français de Sofia a commémoré le vingtième anniversaire de la visite du président Mitterrand en Bulgarie, les 18 et 19 janvier 1989. Cet événement s'est décliné autour de plusieurs temps forts. Le 19 janvier 2009, un colloque, pour lequel six personnalités venues de France s'étaient dépla-



Inauguration de la place François Mitterrand à Plovdiv (Bulgarie) le 19 janvier 2009

cées, et notamment Roland Dumas, ancien ministre des Affaires étrangères, a réuni 150 personnes autour de Gueorgui Pirinski, président de l'Assemblée nationale bulgare. Un livre de témoignages bilingue, *Sur les pas de la liberté*, a été publié à 1 000 exemplaires. Une exposition à la Résidence de France a également retracé la visite du président à travers photos, télégrammes diplomatiques, articles de presse et documents d'archives français et bulgares de l'époque. Enfin, une place François Mitterrand a été inaugurée à Plovdiv, où s'était rendu le président il y a vingt ans, et reconstitution a été faite du petit déjeuner qui avait réuni douze intellectuels et contestataires à la Résidence. Les organisateurs ont souligné l'excellente couverture médiatique dont l'ensemble de ces manifestations commémoratives ont bénéficié. Cet événement commun s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de longue date entre la FJJ et le mouvement social-démocrate bulgare, actuellement au pouvoir.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Démocratie participative et décentralisation

La République démocratique du Congo demeure depuis la fin de la Seconde guerre (1998-2002) confrontée à une très grande instabilité politique, économique et sociale. Les élections locales envisagées cette



année dans le cadre constitutionnel de décentralisation constituent un enjeu majeur quant à la structuration politique et administrative de l'Etat congolais, Etat pour le moins à ce jour « fantomatique » ! Du 23 au 27 janvier 2009, l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), parti de l'opposant historique Etienne Tshisekedi et membre de l'IS, en partenariat avec la FJJ a organisé à Kinshasa un séminaire de formation de ses futurs candidats et potentiels élus locaux autour des questions de gestion municipale et de démocratie participative. Les quatre journées de travail proposées aux quatre-vingts stagiaires ont permis d'aborder plusieurs sujets essentiels liés à la thématique générale. L'absence d'élus locaux et la très faible réalité de la décentralisation politico-administrative n'ont pu permettre l'apport de témoignages et ont ainsi donné un caractère surtout théorique à la formation. Didier Chouat, ancien député, a représenté la FJJ.

En France

BOLIVIE

Rassemblement progressiste

Le 25 janvier 2009, la FJJ a participé à un grand rassemblement des forces progressistes de toute la région à l'occasion du référendum sur la nouvelle constitution bolivienne. Ce référendum, voulu par le président Evo Morales, a permis aux électeurs boliviens de se prononcer en faveur de cette nouvelle constitution (à 60%) – qui offre notamment une nouvelle reconnaissance aux peuples indigènes, majoritaires dans la population, renforce les pouvoirs de l'Etat en matière économique et prévoit la séparation de l'Etat et de l'Eglise catholique – mais également en faveur d'une nouvelle donne en matière agricole (taille des exploitations limitée à 5000 hectares). Selon les observateurs internationaux, les élections se sont déroulées dans le calme et la transparence, le véritable enjeu étant désormais l'adhésion de toute la nation, et notamment des régions orientales de la Bolivie (la « medialuna »), à cette constitution. La FJJ était représentée par Susana Delbó.

GUINÉE

Elections démocratiques: contrôle et transparence

A la suite du décès, le 23 décembre dernier, du président guinéen Lansana Conté, au pouvoir depuis 1984, une junte militaire réunie au sein du CNDD (Conseil national pour le développement et la démocratie) et menée par le capitaine Moussa Dadis Camara s'est emparée du pouvoir et a imposé une période de transition politique promettant de ne pas vouloir maintenir la junte au pouvoir. Après avoir levé début mars 2009 l'interdiction des activités politiques et syndicales, la junte s'est formellement engagée à organiser des élections ouvertes au cours du dernier trimestre de l'année 2009. C'est en vue de participer à la préparation et à la réussite de ces élections que la FJJ et son partenaire de longue date, le RPG d'Alpha Condé (Rassemblement du peuple de Guinée, membre de l'IS), ont organisé à Conakry du 20 au 22 mars 2009 un colloque autour de la thématique "Elections démocratiques : contrôle et transparence". La fin du régime autoritaire de Lansana Conté, la vigilante pression de la communauté internationale et les engagements pris par Dadis Camara laissent espérer, pour la première fois depuis son indépendance en 1958, la tenue d'élections réellement démocratiques. C'est à cet espoir d'un avènement démocratique pour la Guinée que la FJJ veut ainsi contribuer.

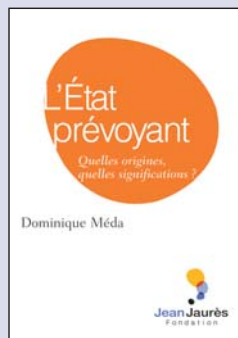
DEUX ESSAIS



Politique familiale

Quel enjeu pour la France et l'Allemagne ?

Cet essai, introduit par Ghislaine Toutain, présente les regards croisés de deux Allemandes – Angelika Graf et Christine Bergmann – et de deux Français – Olga Trostiansky et Jacques Commaille – à travers leur contribution au dixième forum franco-allemand, co-organisé par la FJJ et la fondation Friedrich Ebert, qui s'est tenu à Berlin le 16 octobre 2008 sur le thème *Egalité entre les femmes et les hommes, politique familiale : quel enjeu pour les sociétés française et allemande ?* Cette question est d'autant plus pertinente que la réponse qu'on lui apporte détermine en grande partie le type de société en vigueur ou celui qu'on veut faire émerger. En effet, si les femmes semblent être les principales concernées, la mise en œuvre par un pays de l'égalité entre les femmes et les hommes et la politique familiale qu'il conduit se situent au croisement d'enjeux plus larges – que la crise économique mondiale renforce encore – en termes de démographie, d'emploi, de croissance et de cohésion sociale. Autrement dit, en termes de projet de société.



L'Etat prévoyant par Dominique Méda

A l'heure où la droite démantèle pan après pan un Etat providence jugé archaïque, tandis que déferlent les lames de la crise mondiale, la plus grave depuis 1929, la gauche lutte partout en Europe pour la mise en place d'un nouvel Etat social. Préventif, parce que prévoyant, anticipateur parce qu'investisseur, cet Etat soulève deux questions : en quoi et pourquoi fait-il aujourd'hui consensus au sein de la gauche? Sur quels nouveaux piliers faut-il le bâtir ? Dominique Méda retrace la généalogie de ce concept et la manière dont il a pénétré la plupart des courants de pensée du Parti socialiste français. Elle s'attache à définir ses champs d'application. Elle ouvre enfin un débat capital sur les moyens de construire ce nouvel « Etat prévoyant », dans un monde qui en a cruellement besoin.

REUNIONS ET PARTENARIAT

Réunions du Conseil d'orientation scientifique de la FJJ

Deux réunions thématiques du Conseil d'orientation scientifique de la fondation, mis en place à l'automne 2008 dans sa nouvelle configuration, se sont tenues sous l'égide de son président, l'économiste Daniel Cohen. Le 6 février 2009, le député européen Daniel Cohn-Bendit a dialogué avec Nicolas Théry, conseiller principal de la DG « Environnement » de la Commission européenne, sur les questions environnementales. Le 13 mars 2009, un débat s'est tenu entre Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, et le député européen et porte-parole du Parti socialiste Benoît Hamon, sur le thème « Commerce international, régulation et protectionnisme », devant une trentaine d'invités.

Partenariat avec le groupe socialiste de l'Assemblée nationale

Signé en 2008 entre Pierre Mauroy, président de la FJJ, et Jean-Marc Ayrault, chef de file des socialistes à l'Assemblée nationale, un partenariat de travail unit désormais de manière plus étroite les deux institutions et permet de formuler, en amont des grands débats législatifs, analyses et propositions en confrontant les expertises des élus et des personnalités issues du monde universitaire, syndicaliste, associatif, etc.

Le premier trimestre de l'année 2009 a permis le lancement de groupes de travail consacrés à trois thématiques particulières : les inégalités de santé, sous l'égide de la députée d'Indre-et-Loire Marisol Touraine, la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs, réflexion animée par le député de Loire-Atlantique Dominique Raimbourg, la loi pénitentiaire, groupe de travail coordonné par le député du Finistère Jean-Jacques Urvoas.

COMITE BALLADUR

Un rendez-vous en partie manqué

Près de trente ans après l'adoption, sous le gouvernement Mauroy, des lois de décentralisation de 1982/83, qui avaient, à l'époque, soulevé de très fortes oppositions, au fil du temps, tout le monde s'est assez rapidement accordé – et particulièrement les Français – sur l'idée qu'il fallait approfondir la régionalisation et la décentralisation.

En effet, les avancées que ces lois ont réalisées ont donné aux collectivités territoriales de nouvelles libertés et aux élus locaux de nouvelles responsabilités. Elles ont été amplifiées par les lois Joxe (1992) et Chevènement (1999). En 2002, la loi Vaillant sur la démocratie de proximité reprendra certaines des 154 propositions de la Commission pour l'avenir de la décentralisation présidée en 2000 par Pierre Mauroy. En 2003, le gouvernement Raffarin n'a pas répondu aux espoirs suscités par ce qui devait être « l'An 2 » de la décentralisation, s'il a permis quelques progrès, notamment dans la rédaction du préambule de la Constitution.

Depuis quelques mois, le débat est relancé. Pas moins de trois missions et comité se sont réunis pour définir l'organisation administrative future de la France : la mission temporaire du Sénat, qui vient de publier un rapport d'étape, le rapport Warsmann, de l'Assemblée nationale et celui du Comité Balladur, qui a été remis au président de la République le 5 mars dernier.

Si Pierre Mauroy, sénateur et président de la FJJ et André Vallini, député, ont accepté de participer au Comité Balladur pour la réforme des collectivités territoriales, c'était, comme ils l'écrivent dans leur contribution commune annexée au rapport du Comité – dont nous publions ci-contre l'essentiel – « dans le but d'approfondir la régionalisation et la décentralisation initiées dans le même esprit que celui qui a présidé aux grandes lois de 1982/1983 ». Dans leur note, ils expliquent les raisons de leurs accords et de leurs désaccords. « Pour résumer » écrivent-ils, « nous approuvons celles des propositions qui participent à l'approfondissement de la régionalisation et de la décentralisation et qui s'inscrivent dans la suite de ce qui a été réalisé depuis une quarantaine d'années. Mais nous déplorons que certaines, auxquelles nous nous sommes opposés, marquent plus un recul qu'une progression dans la marche en avant de la décentralisation et de la régionalisation. Il s'agit encore, à nos yeux, d'un rendez-vous en grande partie manqué avec ce qui aurait pu – et dû – être « l'An 3 » de la décentralisation ».

GT

Contribution de Pierre MAUROY et André VALLINI au rapport du Comité Balladur pour la réforme des collectivités locales (extraits)

...A l'issue de ses travaux, le comité a retenu vingt propositions. Cette note fait état de nos points d'accord et de désaccord et explique les raisons qui motivent nos prises de positions.



I. - POINTS D'ACCORD

- (nous approuvons) les propositions 1 et 2 qui prônent la nécessité de réduire, sur une base volontaire, le nombre actuel de régions à une quinzaine. Ces dispositions vont permettre la nécessaire montée en puissance des régions françaises à la hauteur des grandes régions européennes, interlocutrices privilégiées de l'Etat et de l'Union européenne.

- Nous approuvons également les propositions 4, 5 et 6 qui vont dans le sens de l'achèvement de l'intercommunalité et de la simplification des structures administratives comme de la réduction des dépenses publiques, avec pour objectif la limitation, voire la fin, de la multiplication des structures locales qui font souvent doublons (syndicats de communes, pays, etc.).

- Surtout, nous sommes très favorables à la proposition 7 qui porte sur les EPCI à fiscalité propre et qui instaure l'élection de leurs organes

délibérants au suffrage universel direct, en même temps et sur la même liste que les conseillers municipaux, les élevant au rang de collectivité territoriale de plein exercice, dotée de la clause de compétence générale et de l'autonomie financière. Il y a là une avancée forte de la démocratie locale et de la bonne gestion des territoires au bénéfice des populations. L'intercommunalité a été un succès. Il faut la poursuivre et l'approfondir. Cette mesure y contribuera largement.

- Nous soutenons également la création par la loi de 11 métropoles d'ici 2014 (proposition 8).

Le nombre de ces métropoles a varié au fil des débats pour se fixer à onze. Nous préconisons la création d'emblée d'une vingtaine de métropoles car nous pensons que la « métropolisation » permettra aux villes françaises de se hisser à la hauteur de leurs concurrentes européennes et de rivaliser en puissance et en notoriété avec elles.

En revanche, nous désapprouvons le projet de faire des communes membres des intercommunalités et des métropoles, qui sont aujourd'hui des collectivités locales de plein exercice, de simples personnes morales de droit public (EPCI). Cette « rétrogradation » ne nous paraît pas justifiée et sera difficilement acceptée par les communes intéressées. Au plus, devraient-elles devenir des « communes intégrées », bénéficiant de la qualité de collectivité locale, partageant leurs activités avec la métropole.

- Si nous approuvons le principe de spécialisation des compétences des collectivités locales (proposition 12), il convient d'aller plus loin dans l'attribution de compétences propres, tout en laissant ouverte la possibilité de délégation de compétences entre collectivités, gage de souplesse dans leur exercice.

Les régions ayant vocation à œuvrer pour la compétitivité des territoires, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les grandes infrastructures ferroviaires, les ports et les aéroports, la formation, la recherche et l'enseignement supérieur sont des compétences dont il faut achever la décentralisation de l'Etat vers les régions.

Les départements ayant en charge la solidarité et la qualité de vie, des compétences encore exercées par les services déconcentrés de l'Etat doivent leur être transférées en matière de sport, de santé, d'hébergement d'urgence, ou d'environnement...

- Nous approuvons encore pour des raisons de cohérence et d'efficacité, la proposition 13 qui supprime les services ou parties de services déconcentrés de l'Etat qui interviennent dans les champs de compétence des collectivités locales.

- Enfin, si nous avons approuvé les propositions 14 à 17 qui abordent la question essentielle des finances locales, nous tenons à préciser en revanche que la suppression de la taxe professionnelle n'est envisageable que si trois conditions sont réunies : le montant des ressources des collectivités doit être garanti par une autre recette fiscale dynamique ; le lien fiscal entre les entreprises et le territoire où elles s'implantent doit être maintenu ; enfin, la réforme de la fiscalité locale doit être globale.

- Concernant la Corse, la proposition 19 va dans le bon sens.

II. - POINTS DE DESACCORD

Ces points de désaccords sont très importants.

- Ils portent d'abord sur la proposition 3, qui prévoit la désignation, par une même élection, sur une même liste et dans le cadre de circonscriptions infra départementales, des conseillers régionaux et départementaux.

Le comité distingue « les politiques publiques de soutien à l'activité et à la compétitivité », qu'il propose de confier aux régions en complément de l'Etat et de l'Europe, et « l'action de proximité à destination des habitants », sur laquelle pourrait être centrée l'action des départements, des intercommunalités et des communes. Partageant la vision de ces deux « blocs », Europe - Etat - régions d'une part et départements-intercommunalités et communes d'autre part, nous considérons qu'il faut en tirer les conséquences en distinguant clairement les scrutins régionaux et départementaux. Or, la réforme proposée risque d'aboutir à une « cantonalisation » des régions, en opposition avec la nécessité de faire émerger de grandes régions puissantes et articulées sur l'Europe.

L'élection des conseillers régionaux doit donc être organisée sur la base de listes régionales au scrutin proportionnel assorti d'une prime majoritaire (sur le mode du scrutin municipal). Au niveau départemental, l'élection devrait se tenir sur la base de listes départementales au scrutin proportionnel avec prime majoritaire, avec la possibilité de circonscriptions électorales dans les grands départements, pour garantir le lien des élus avec les territoires et les populations qu'ils représentent. L'élection des conseils municipaux et celle des conseils départementaux se tiendraient le même jour.

- Nous n'approuvons pas non plus la proposition 11 qui, certes, confirme la clause de com-

pétence générale au niveau communal (métropoles, communes issues des intercommunalités et autres communes) mais la retire aux régions et aux départements. Cette suppression poserait deux problèmes. D'une part, les régions et surtout les départements assurent un rôle de péréquation financière et donc de solidarité entre les territoires qui doit pouvoir être modulé en fonction des circonstances (catastrophes naturelles, crise économique, défaillances d'entreprises, etc.)

D'autre part, dans une société en mouvement, la clause générale de compétence permet aux collectivités de répondre aux mutations économiques et sociales et aux nouveaux besoins de la population. Il convient donc de maintenir la clause de compétence générale aux régions et départements mais de limiter l'enchevêtrement des financements croisés. Pour y parvenir, il est nécessaire de limiter le financement d'un même projet à deux collectivités ; l'apport de la collectivité secondaire (qui n'est pas à l'origine du projet et n'aura pas à en assumer la gestion) devrait être plafonné à 50% de la dépense subventionnable ; enfin, une collectivité ne pourrait faire appel qu'à une collectivité de niveau supérieur : le bloc communal pourrait faire appel au financement du département ou de la région, le département rechercherait celui de la région, la région ne pouvant obtenir une aide que de l'Etat ou de l'Europe.

- Reste la question du « Grand Paris »

Les débats qui se sont déroulés sur cette question au sein du comité ont confirmé le fait que la capitale de la France ne pourra pas se développer comme elle le doit si on s'en tient au statu quo. La superficie et la population actuelles de Paris ne sont pas à la hauteur de cette ville universelle.

Pour autant, les auditions auxquelles le comité a procédé ont montré l'absence de propositions des élus parisiens et franciliens sur cette question centrale, même s'ils ont récemment amorcé un rassemblement au sein du « syndicat mixte Paris-Métropole ». Il nous semble donc prématuré d'avancer telle ou telle proposition avant que le débat ne se soit poursuivi et approfondi dans les prochains mois avec tous les acteurs concernés. C'est pourquoi, à ce moment de la réflexion, nous ne soutenons pas la proposition 18 du rapport, même si elle a le mérite de lancer le débat.

- Enfin, concernant les départements et régions d'outre-mer, là encore, la proposition 20, qui prévoit d'y instaurer une collectivité unique, doit être discutée avec les collectivités intéressées.

Histoire et mémoire

SOCIALISME

Les socialistes et la communication (XX^e-XXI^e siècle)

Depuis l'automne 2008, la fondation Jean-Jaurès, l'Office universitaire de recherche socialiste (OURS), et le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) organisent en commun le séminaire « Socialisme » qui a cette année pour thème « Les socialistes et la communication, XX^e-XXI^e siècles ».

Ce séminaire poursuit les réflexions conduites en 2005 sur la propagande et la communication, de la presse à Internet. Le séminaire avait alors étudié avec des historiens la manière dont les socialistes ont utilisé depuis un siècle différents supports de communication pour diffuser leurs messages et discours politiques (presse nationale et locale, revues, radio et télévision, Internet), entre retard, anticipation, succès et échecs.

Les grands temps de la communication du PS

Pour cette édition 2008-2009 du séminaire, à chaque séance un chercheur intervient avec un ou plusieurs acteurs de la communication du Parti socialiste, afin de confronter les regards sur la manière dont les socialistes ont adapté la diffusion de leurs idées. Les trois premières séances ont été consacrées au cinéma, à la presse et à la télévision, sur leurs usages d'hier et d'aujourd'hui. Les cinq autres séances reviennent sur le PS d'Épinay à partir de travaux récents de chercheurs ou de nouveaux fonds d'archives, pour esquisser les grands temps de sa communication, au pouvoir, en conquête et en reconquête. Le 4 mars, Joseph Daniel, consultant en communication et membre actif de la commission propagande-communication de 1972 à 1981 a ouvert ce cycle en nous présentant une réflexion approfondie sur son parcours au sein du parti socialiste durant ces années et sur les stratégies d'un parti à la conquête du pouvoir.

Les prochaines séances poursuivront ces réflexions, de la conquête du pouvoir en 1981 jusqu'aux mutations des années 2000 introduites par l'usage des nouvelles technologies.



Mercredi 8 avril 2009 : « La communication de Michel Rocard, 1969-1994 »

Témoïn : Pierre Zemor, conseiller d'État honoraire, président de l'association « communication publique ». **Discutant** : Fabrice d'Almeida, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas.

Mercredi 13 mai 2009 : « La communication des socialistes, de l'opposition au pouvoir, 1979-1986 »

Témoïn : Christiane Mora, secrétaire nationale du PS à la communication de 1979 à 1981, puis de 1983 à 1985, et François Castro, membre de la commission propagande-communication du parti socialiste. **Discutant** : Antoine Derouallière, doctorant à l'université Paris II Panthéon-Assas.

Mercredi 3 juin 2009 : « Le tournant des années 1990 : face aux nouvelles règles de la communication »

Témoïn : Anne-Catherine Franck, responsable de la communication du Parti socialiste de 1983 à 1987, de 1988 à 1991, puis de 1997 à 2005. **Discutant** : Frédéric Cépède, L'OURS.

Mercredi 17 juin 2009 : « Désirs d'Avenir et la campagne web présidentielle de Ségolène Royal en 2007 »

Témoïn : Benoît Thieulin, directeur de l'agence Internet « La Netscouade ». **Discutante** : Françoise Blum, ingénieure CNRS à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.



Directeur de la publication : Pierre Mauroy

Codirectrice de la publication/Rédactrice en Chef : Ghislaine Toutain

Comité de rédaction : Laurent Cohen, Aline Grange, Emmanuelle Jouineau, Guy Labertit, Thierry Mérel, Alexandre Minet, Hélène Vézier

Maquette : Atrois Imprimerie : Burelor CPPAP : n° 0911 G 88383

12, Cité Malesherbes, 75009 PARIS Tél. : 01 40 23 24 00 Fax : 01 40 23 24 01

E-mail : fondation@jean-jaures.org Site web : www.jean-jaures.org

LE PRIX DE LA FONDATION
Changer le travail
pour changer
la vie

Le 3 février 2009, Pierre Mauroy et Alain Bergounioux ont remis le Prix de la Fondation Jean-Jaurès à Matthieu Tracol pour son mémoire de master 2 intitulé *Changer le travail pour changer la vie ? Genèse des lois Auroux 1981-1982*, soutenu en 2008 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne sous la direction d'Olivier Wiewiorka.



Pierre Mauroy, Alain Bergounioux et Matthieu Tracol au siège de la FJJ le 3 février dernier

Ce mémoire, très solide, écrit avec clarté et une compréhension très fine des enjeux, a fait l'unanimité du jury.

Des droits nouveaux

Il constitue une première analyse de la politique sociale du gouvernement Mauroy, étudiée ici dans un de ses aspects essentiels : la réforme du droit du travail conduite au cours des premières années du premier septennat de François Mitterrand. Les lois Auroux du nom de celui qui, entre mai 1981 et mars 1983, fut le ministre du Travail de Pierre Mauroy, avaient comme objectif avoué de faire des travailleurs des « citoyens » à part entière dans l'entreprise et les « acteurs du changement » politico-social orchestré par le pouvoir socialiste. Il s'agissait de donner à ces travailleurs et à leurs organisations syndicales les « droits nouveaux » qui leur avaient été promis de longue date. Impulsée dès le premier Conseil des ministres, la réforme prit tout d'abord la forme d'un rapport remis à François Mitterrand et à Pierre Mauroy en septembre 1981, qui fut transformé en quatre lois, votées par le Parlement entre mai et décembre 1982.

Le mémoire de Matthieu Tracol sera publié au cours du troisième trimestre 2009 dans la collection « Des poings et des roses » dirigée par la FJJ et l'OURS aux éditions L'Harmattan.